

CABINET CHEDI GHORBEL

EXPERT-COMPTABLE MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse sur Ariana : N°2, Avenue AL HAJIJ Immeuble les jasmins, ARIANA SUPERIEUR

MF : 1286210Z /C/P/000 - Tél : 52 86 68 86

AUDIT REPORT

*INSTITUT DANOIS
CONTRE LA TORTURE
(DIGNITY)*

*Rapport du commissaire
aux comptes sur les états
financiers de l'exercice
2025
(Mai 2026)*



SOMMAIRE

1. Rapport d'audit	Page 2
3. États financiers	Page 7
<i>Etat de la Situation Financière</i>	Page 8
<i>Etat des Produits et des Charges</i>	Page 9
<i>Etat des flux de trésorerie</i>	Page 10
<i>Notes aux états financiers</i>	Page 11

RAPPORT D'AUDIT

RAPPORT DE L'AUDITEUR

A Monsieur le Directeur de l'Institut Danois Contre La Torture (DIGNITY)

Filiale d'une association étrangère « Danish Institute Against Torture »

Rapport sur l'audit des états financiers de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2025

Opinion

Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut Danois Contre la Torture, comprenant la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état des produits et des charges et l'états des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers sont établis en dinars tunisiens et font ressortir des actifs nets créditeur de **52 338 dinars** y compris un résultat nul de l'exercice.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes (NCT) et aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit d'usage en Tunisie et les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et

aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Durant notre mission, nous n'avons pas identifié des questions qui méritent d'être exposées dans cette partie du rapport.

Autres informations

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, des insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Chedi GHORBEL

Expert-comptable membre de l'OECT

Sfax, le 20 juin 2026



ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Institut Danois Contre la Torture (DIGNITY)
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31.12.2025
(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	413 500,117	25 172,465
Autres actifs courants		10 431,463	143 330,199
Moins : provisions		< 2 946,842>	< 2 946,842>
	3.2	7 484,621	140 383,357
Immobilisations financières		8 000,000	7 693,000
Immobilisations corporelles		182 338,836	150 236,271
Moins : amortissements imm. Corp.		< 129 235,974>	< 106 024,645>
	3.3	53 102,863	44 211,626
Immobilisations incorporelles		4 663,269	4 663,269
Moins : amortissements imm. Incorp.		< 4 663,267>	< 4 539,558>
	3.4	0,002	123,711
Total des actifs		482 087,603	217 584,159
Passifs et Actifs Nets			
Autres passifs courants	3.5	400 177,851	65 099,850
Fournisseurs et comptes rattachés	3.6	29 571,598	108 149,673
Total des Passifs		429 749,449	173 249,523
Subventions d'investissement		52 031,153	44 334,636
Autres actifs nets		307,000	-
Réserves		-	-
Excédents ou Déficits reportés		-	-
Excédents ou Déficits de l'exercice		0,000	-
Total des Actifs Nets	3.7	52 338,153	44 334,636
Total des Passifs et Actifs Nets		482 087,603	217 584,159

Institut Danois Contre la Torture (DIGNITY)
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES DE LA PÉRIODE DE 6 MOIS ALLANT DU 1^{ER} AU

Désignation	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Produits			
Subventions de fonctionnement	4.1	1 597 939,314	1 376 146,805
Quote-part des subventions at apports inscrits aux produits de l'exercice		22 683,048	22 974,083
Autres gains		661,755	8,020
Total des produits		1 621 284,116	1 399 128,908
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.2	< 19 397,283>	< 19 140,574>
Charges de personnel		< 979 594,734>	< 683 080,032>
Dotations aux amortissements at aux provisions		< 23 335,037>	< 22 974,083>
Autres charges courantes	4.3	< 598 957,062>	< 673 934,219>
Total des charges		-1 621 284,116	< 1 399 128,908>
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		0,000	-

Institut Danois Contre la Torture (DIGNITY)
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31.12.2025 ET AU 31.12.2024

Actifs	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des subventions de fonctionnement	1 881 365,425	1 074 855,467
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	< 652 078,699>	< 651 498,556>
Décaissement des rémunérations versées au personnel	< 416 622,464>	< 369 141,853>
Autres Décaissement des activités courantes	< 424 336,610>	< 316 346,840>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	388 327,652	< 262 131,782>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	< 31 451,565>	< 37 365,043>
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	< 31 451,565>	< 37 365,043>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des subventions d'investissement	31 451,565	37 365,043
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	31 451,565	37 365,043
VARIATION DE TRESORERIE	388 327,652	< 262 131,782>
Trésorerie au début de l'exercice	25 172,465	287 304,247
Trésorerie à la clôture de l'exercice	413 500,117	25 172,465

NOTE AUX ETATS FINANCIERS

Note N°1 : Présentation de DIGNITY

DIGNITY - Danish Institut Against Torture est une organisation indépendante de défense des droits humains et de développement. Sa vision est celle d'un monde exempt de torture et de traitements cruels inhumains et dégradants.

DIGNITY est fondée en 1982 et représente l'une des premières ONG anti-torture au monde et des centres de traitement spécialisés pour les survivants de la torture ;

DIGNITY a son siège social à Copenhague et possède des partenariats actifs avec plus de 30 ONG locales et internationales et institutions de recherche à travers le monde ;

DIGNITY a ouvert son bureau en Tunisie en 2012 sous le nom 3 «Centre de recherche et de réhabilitation des victimes de la torture » qui a été modifiée en 2016 pour devenir Institut Danois Contre La Torture, son objectif consiste à la contribution à l'élimination de la torture et de la violence et la réhabilitation des victimes traumatisées en créant la base de connaissances nécessaires pour mener à bien ce travail et continuer à le diffuser.

L'Institut Danois est régie par les dispositions du décret-loi numéro 2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations.

Note N°2 : Respect des normes comptables tunisiennes, bases de mesure et principes comptables spécifiques

Les états financiers de DIGNITY arrêtés au 31 décembre 2025, ont été préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et en application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de DIGNITY sont les suivants :

i. Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de **DIGNITY**, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Logiciels 33,33%

Matériel de transport 20%

Mobilier et matériel de bureau 20%

Matériel informatique 33.33%

ii. Unité monétaire

Les états financiers de DIGNITY sont libellés en dinar tunisien.

iii. Conversions en devise

Les opérations en monnaies étrangères sont prises en charge conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°15. En effet, elles sont comptabilisées moyennant une conversion au cours du jour de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les règlements sont convertis au taux de change du jour au cours duquel le règlement est procédé. Ainsi, la différence par rapport au montant pris en charge est passée en résultat de change.

Au 31 Décembre de chaque exercice, les soldes des éléments monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Toute différence est comptabilisée en résultat, en gain ou perte de change.

iv. Revenus

Conformément à la disposition de l'article 34 de la loi 88-2011, les ressources d'une association se composent des :

- Cotisations de ses membres ;
- Aides publiques ;
- Dons, donations, et legs d'origine nationale ou étrangère ;
- Recettes résultant de ses biens, activités et projets.

3 Notes relatives à l'Etat de la Situation Financière

Actifs

3.1 Note relative aux liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Compte ATTIJARI	-	24 683,136
Compte UBCI	49 178,104	
Compte Poste	364 185,619	
Caisse	136,394	489,329
Total	413 500,117	25 172,465

3.2 Note relative aux autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Apports à recevoir	-	113 845,095
Charges constatées d'avance	5 376,781	24 430,422
Compte d'attente	2 946,842	2 946,842
Fournisseurs débiteur	2 107,840	2 107,840
Total brut	10 431,463	143 330,199
Provision sur AAC	< 2 946,842>	< 2 946,842>
Total net	7 484,621	140 383,357

3.3 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Matériels informatiques	117 332,942	90 771,442
Mobilier & matériels de bureau	34 860,157	33 863,157

Equipement de bureau	17 947,138	17 947,138
Installations techniques	6 107,900	6 107,900
Installations générales, A.A.I. div	6 090,699	1 546,634
Total brut	182 338,836	150 236,271
Moins : amortissements imm. Corp.	< 129 235,974>	< 106 024,645>
Total net	53 102,863	44 211,626

3.4 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Logiciels	4 663,269	4 663,269
Total brut	4 663,269	4 663,269
Moins : amortissements imm. Incorp.	< 4 663,267>	< 4 539,558>
Total net	0,002	123,711

Passifs

3.5 Note relative aux autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Apports reçus en instance d'affectation	293 546,616	-
Etat, CNSS	58 900,385	38 011,859
Etat, impôts et taxes	2 207,903	16 495,203
Dettes provisionnées pour congés à payer	10 940,182	5 092,788
Charges à payer	5 500,000	5 500,000
Personnel - rémunérations dues	-	-
Produits constatés d'avance	1 071,010	-
Assurance GAT	4 438,329	-
Total brut	376 604,425	65 099,850

Actifs nets

3.6 Note relative aux fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de la dette des fournisseurs s'élève au 31.12.2025 à 29 571 dinars dont les plus importants soldes sont :

	31/12/2025
AHMED BANASR	3 060,000
ASSOC TUN DEV ET FORMATION	4 257,000
ISSAM YOUSEF SMEIR	15 824,133
OOREDOO	2 401,980
STE CARJET	2 851,000
STE INTOUCH INNOVATIONS	3 956,750
2S CONSULTING SARL	4 166,000
TOTAL	36 516,863
Solde de l'Avance trimestrielle / Assurance GAT	9 296,007
Total net	27 220,856

3.7 Note relative aux tableaux de variations des actifs nets

Rubriques	Correction d'erreurs	Excédents ou déficits reportés	Subventions d'investissements	Excédents ou déficits de l'exercice	Total General
Solde au 31/12/2024		-	44 334,636	-	44 334,636
Subventions d'investissements reçus		-	30 379,565	-	30 379,565
Résorption des subventions d'investissement		-	22 683,048	-	- 22 683,048
Excédent ou déficit de l'exercice		-	-	-	-
Correction d'erreurs comptables	307,000	-	-	-	307,000
Solde au 31/12/2025	307,000	-	52 031,153	-	52 338,153

4 Notes relatives à l'Etat des Charges et des Produits

4.1 Note relative aux subventions de fonctionnement

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Subventions rattachées à l'exercice*	1 597 939,314	1 376 146,805
Total	1 597 939,314	1 376 146,805

* **Dignity** bénéficie d'apports financiers provenant de son bailleur unique, correspondant au siège de l'association. Conformément au modèle de gestion mis en place entre l'association et son siège, les fonds reçus sont destinés à couvrir les dépenses engagées dans le cadre des activités et projets approuvés.

Les revenus de l'exercice sont constatés selon une approche globale, à hauteur des charges engagées et éligibles au titre de l'exercice, afin d'assurer le rattachement des produits aux charges correspondantes et de refléter le niveau global de consommation des fonds reçus. Cette méthode conduit, en principe, à neutraliser l'impact des opérations financées par le bailleur sur le résultat de l'exercice.

Compte tenu de la méthodologie de gestion adoptée par le siège, les produits constatés, les apports reportés correspondant aux fonds reçus non encore consommés à la date de clôture, ainsi que les apports à recevoir correspondant aux charges engagées et éligibles non encore couvertes par les virements reçus, ne font pas l'objet d'une ventilation comptable distincte par projet, activité ou ligne budgétaire. En effet, le siège tient compte du solde bancaire global disponible à la clôture dans la détermination des virements ultérieurs, sans affectation spécifique dudit solde aux lignes budgétaires d'origine.

En conséquence, la présentation des revenus et des soldes liés aux apports du bailleur dans les présents états financiers reflète une approche globale de couverture des charges engagées, conformément au modèle de gestion association-bailleur, et non une ventilation détaillée par affectation budgétaire.

Cette présentation est à lire conjointement avec le suivi extracomptable des dépenses par projet, activité ou code budgétaire, établi par l'association pour les besoins de reporting interne et de justification auprès du bailleur

4.2 Note relative aux achats consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Fournitures consommables	19 397,283	17 165,098
Achats d'études et de prestations de services	-	953,476
Achats de matériel, équipements et travaux	-	1 022,000
Total	<u>19 397,283</u>	<u>19 140,574</u>

4.3 Note relative aux autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Déplacements, missions et réceptions	300 936,699	341 085,164
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	149 098,900	223 638,217
Locations	55 566,000	52 920,000
Publicité, publications, relations publiques	31 807,802	31 461,165
Frais postaux et frais de télécommunications	19 527,948	9 190,900
Etat, impôts et taxes	23 573,426	7 663,247
Divers services extérieurs	12 241,772	6 086,817
Services bancaires et assimilés	2 030,083	936,887
Primes d'assurances	1 981,027	737,687
Entretiens et réparations	2 193,405	213,500
Autres charges d'exploitation	-	0,635
Total	<u>598 957,062</u>	<u>673 934,219</u>

Note N°5 : Tableau de variation des Immobilisations corporelles & Immobilisations incorporelles

Libellé	Immobilisations brutes			Amortissements & Provisions			Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2024	Variation 2024-2025	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024	Variation 2024-2025	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024	Soldes au 31/12/2025
Logiciels	4 663	-	4 663	(4 540)	(124)	(4 663)	124	0
Total des immobilisations incorporelles	4 663	-	4 663	(4 540)	(124)	(4 663)	124	0
Installations techniques	6 108	-	6 108	(1 382)	(611)	(1 993)	4 726	4 115
Installations générales, A.A.I. div	1 547	4 544	6 091	(1 415)	(158)	(1 574)	131	4 517
Equipement de bureau	17 947	-	17 947	(10 448)	(3 560)	(14 007)	7 499	3 940
meublier & Mat de bureau	33 863	997	34 860	(30 981)	(1 373)	(32 353)	2 882	2 506
matériels informatique	90 771	26 562	117 333	(61 798)	(17 509)	(79 308)	28 973	38 025
Total des immobilisations corporelles	150 236	32 103	182 339	(106 025)	(23 211)	(129 236)	44 212	53 103
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	5 646 478	32 103	187 002	(1 029 800)	(23 335)	(133 899)	44 335	53 103

Note N°6 : Note complémentaire sur les subventions de fonctionnement

Parmi les subventions de fonctionnement comptabilisées au titre de l'exercice 2025, figurent les montants présentés au tableau ci-dessous, pour un total de 122 893,600 dinars.

Ces montants viennent en couverture de charges (dettes de l'association) directement réglées par le bailleur (le siège) au profit des bénéficiaires finaux.

Cette procédure exceptionnelle découle des restrictions et blocages administratifs d'ordre bancaire rencontrés durant le premier trimestre de l'exercice.

Il est à signaler que le montant de 39 094,920 dinars relatifs aux cotisations CNSS du 4^{ème} trimestre 2024 a été imputé sur les produits à recevoir de l'exercice 2024 pour ne pas impacter le résultat de l'exercice 2025.

Date	Affectation	Montant
30/01/2025	Salaires janvier 25	33 549,338
12/02/2025	Loyer locaux premier trimestre 25	12 498,640
05/03/2025	Salaires février 25	37 750,702
06/03/2025	Paiement cotisation sociales Q4.24	39 094,920
TOTAL		122 893,600